

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2020 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 30 juin 2020, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 96.958.269 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020 de 2.006.025 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 7- 1 « Rémunération du gestionnaire » concernant le changement du gestionnaire « STB Manager » par « STB Finance ».

Il convient de signaler, qu'en application de la décision N° 8 du conseil du marché financier du 1^{er} avril 2004, le conseil d'administration de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE tenu le 08 juin 2018, a pris la décision de changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager. Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article. Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater ce qui suit :

- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 50,21% de l'actif.
- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 30% de son actif en certificats de dépôts. En effet, les certificats de dépôt représentent 43,77% de l'actif total tandis que le Ratios d'investissements en emprunts obligataires et parts d'organismes de placements collectifs est de 36,24% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 50%.

Par ailleurs nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 20 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Samir LABIDI

BILAN
au 30 Juin 2020

(Unité : TND)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	5-1	35 142 140	18 191 813	28 640 417
a – Actions et Valeurs assimilées	5-1-1	2 599 693	1 757 237	2 669 474
b - Obligations et Valeurs assimilées	5-1-2	32 542 447	16 434 576	25 970 943
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	5-2	61 815 929	17 878 748	24 716 246
a - Placement monétaires *	5-2-1	42 442 214	9 983 583	12 963 665
b – Disponibilités *	5-2-2	19 373 715	7 895 165	11 752 581
AC 3 - Créances d'exploitation	5-3	200	-	200
TOTAL ACTIF		96 958 269	36 070 561	53 356 863
PASSIF	5-4			
TOTAL PASSIF		116 867	39 116	57 215
PA 1- Opérateurs créditeurs	5-4-1	104 152	34 631	52 263
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-4-2	12 714	4 485	4 952
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	5-5	93 791 389	34 755 275	49 740 150
CP 2 - Sommes distribuables	5-6	3 050 013	1 276 170	3 559 498
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		-	-	-
b – Résultat distribuable de la période		2 152 001	1 079 510	2 534 931
c - Régul résultat distribuables de la période		898 012	196 660	1 024 567
ACTIF NET		96 841 402	36 031 445	53 299 648
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		96 958 269	36 070 561	53 356 863

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020

(Unité: TND)

		du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/04/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	6-1	761 902	1 244 672	422 117	602 675	1 315 990
a - Dividendes		151 417	151 417	148 257	148 257	148 257
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		610 485	1 093 255	273 860	454 418	1 167 732
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	6-2	541 892	1 132 508	282 354	575 490	1 465 689
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 303 794	2 377 180	704 471	1 178 166	2 781 678
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	6-3	-102 569	-185 286	-43 444	-81 058	- 202 954
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 201 225	2 191 894	661 027	1 097 108	2 578 724
<u>CH 2 - Autres charges</u>	6-4	-21 858	-39 893	-9 585	-17 598	-43 793
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 179 367	2 152 001	651 441	1 079 510	2 534 931
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	6-5	826 658	898 012	181 471	196 660	1 024 567
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 006 025	3 050 013	832 912	1 276 170	3 559 498
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-826 658	-898 012	-181 471	-196 660	- 1 024 567
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-115 695	-88 564	-59 496	-51 586	5 512
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	39 204	-62 659	-38 116	- 37 846
* Frais de négociation de titres		-	-2 106	-	-	-13
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 063 672	2 100 535	529 286	989 808	2 502 584

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2020

(Unité : 1000 TND)

	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/04/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 063 672	2 100 535	529 286	989 808	2 502 584
a - Résultat d'exploitation	1 179 367	2 152 001	651 441	1 079 510	2 534 931
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 115 695	-88 564	-59 496	-51 586	5 512
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	39 204	-62 659	-38 116	-37 846
d - Frais de négociation de titres	-	- 2 106	-	-	-13
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			-	-	-
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a – Souscriptions	42 326 621	68 283 369	11 679 534	16 927 861	47 790 361
* Capital	38 689 811	62 723 790	11 671 202	16 544 275	45 704 537
* Régularisation des sommes non distrib.	4 248 300	4 264 949	-4 557	-	24 974
* Régularisations des sommes distrib.	-611 491	1 294 629	12 888	383 586	2 060 850
b – Rachats	- 12 029 584	- 26 842 150	-5 108 941	-8 516 116	- 23 623 188
* Capital	- 10 988 817	- 24 695 379	-5 682 948	-8 847 652	- 23 092 011
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 739 865	- 1 750 155	521 454	518 461	505 106
* Régularisations des sommes distrib.	699 098	- 396 617	52 554	-186 926	- 1 036 283
VARIATION DE L'ACTIF NET	31 360 709	43 541 754	7 099 879	9 401 553	26 669 757
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	65 480 694	53 299 649	28 931 566	26 629 892	26 629 892
b - En fin de période	96 841 402	96 841 402	36 031 445	36 031 445	53 299 649
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	562 466	465 761	266 093	249 032	249 032
b - En fin de période	819 995	819 995	325 896	325 896	465 761
Valeur liquidative début de période (en dinar)	116,417	114,435	108,727	106,933	106,934
Valeur liquidative fin de période (en dinar)	118,099	118,099	110,561	110,561	114,435
Taux de rendement	1,45%	3,20%	1,69%	3,39%	7,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/06/2020

(Unité Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 juin 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 juin 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

4- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lors qu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lors qu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 juin 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de SICAV L'épargne Obligataire figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au **30 juin 2020**, au coût amorti, compte tenue de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle du titre.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

4- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 5 Unité monétaire

Les états financiers de SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

5 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

5-1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 35 142 140 dinars et se détaille ainsi :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif	% Actif net
Obligations		31 619 932	32 542 447	33,56%	33,60%
ATB SUB 2017 A	35 000	3 501 895	3 581 364	3,69%	3,70%
ATL 2015-2 C	40 000	2 401 728	2 452 954	2,53%	2,53%
ATL 2017-2 B	5 000	300 000	307 860	0,32%	0,32%
ATL SUB 2017	4 000	400 000	417 820	0,43%	0,43%
ATT LEASING F 2019-1	5 000	400 000	401 929	0,41%	0,42%
ATT LEASING V 2019-1	5 000	400 000	401 817	0,41%	0,41%
BH F SUB 2019-1 C	15 000	1 500 000	1 532 508	1,58%	1,58%
BH SUB 2018-1 C	5 000	500 000	506 225	0,52%	0,52%
BH V SUB 2019-1-C	15 000	1 500 000	1 532 228	1,58%	1,58%
BNA SUB 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 120 765	2,19%	2,19%
BTE 2019-1 A	10 000	1 000 000	1 041 355	1,07%	1,08%
BTK 2014-1 B	30 000	1 200 000	1 238 935	1,28%	1,28%
CIL 2018/1 F	15 000	1 200 000	1 245 875	1,28%	1,29%
HL 2016-2 B	35 000	2 800 000	2 903 895	2,99%	3,00%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	514 066	0,53%	0,53%
STB SUB 2019-1 C	40 000	4 000 000	4 205 814	4,34%	4,34%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 009 705	1,04%	1,04%
TL SUB 2018 B	10 000	1 000 000	1 039 672	1,07%	1,07%
TLF 2019-1 B	20 000	2 000 000	2 001 026	2,06%	2,07%
UIB 2016 SUB A	30 000	1 159 169	1 193 330	1,23%	1,23%
WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	857 140	857 140	0,88%	0,89%
STB SUB 2020-1	20 000	2 000 000	2 036 164	2,10%	2,10%
Titres OPCVM		2 682 745	2 599 693	2,68%	2,68%
SICAV L'EPARGNANT	25 534	2 682 745	2 599 693	2,68%	2,68%
Total du portefeuille-titres.		34 302 677	35 142 140	36,24%	36,29%

5-1-1 Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Actions SICAV	2 682 745	1 808 823	2 663 962
Différence d'estimation sur actions SICAV	-83 052	-51 586	5 512
Total	2 599 693	1 757 237	2 669 474

5-1-2 Obligations

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Obligations Coût d'entrée	31 619 932	16 038 754	25 038 754
Intérêts courus à l'achat/obligations	18 715	-	4 224
Intérêts courus	903 799	395 822	913 258
Intérêts intercalaires courus	-	-	14 707
Total	32 542 447	16 434 576	25 970 943

5- 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

5- 2- 1 Placements monétaires (*)

Le solde de ce poste s'élève au **30/06/2020** à **42 442 214** DT se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% actif
Certificat de dépôt au 01/07/20 (taux de 7,80% 20 jours)	1 994 391	1 999 719	2,06%
Certificat de dépôt au 06/07/20 (taux de 7,80% 20 jours)	1 994 391	1 998 037	2,06%
Certificat de dépôt au 07/07/20 (taux de 7,80% 20 jours)	4 487 380	4 494 952	4,64%
Certificat de dépôt au 01/07/20 (taux de 7,80% 10 jours)	1 997 189	1 999 438	2,06%
Certificat de dépôt au 02/07/20 (taux de 7,80% 10 jours)	1 997 189	1 999 157	2,06%
Certificat de dépôt au 13/07/20 (taux de 7,80% 20 jours)	1 994 391	1 996 074	2,06%
Certificat de dépôt au 14/07/20 (taux de 7,80% 20 jours)	14 459 335	14 469 501	14,92%
Certificat de dépôt au 05/07/20 (taux de 7,80% 10 jours)	7 988 758	7 993 255	8,24%
Certificat de dépôt au 08/07/20 (taux de 6,80% 10 jours)	2 496 229	2 496 606	2,57%
Certificat de dépôt au 09/07/20 (taux de 6,80% 10 jours)	2 995 475	2 995 475	3,09%
Certificats de dépôts STB	42 404 728	42 442 214	43,77%

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

5- 2- 2 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2020** à **19 373 715** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Avoir en banque	2 203 804	1 514 770	1 959 177
Sommes à l'encaissement	-	30 772	-
Comptes à terme STB*	17 169 911	6 349 623	9 793 404
Total	19 373 715	7 895 165	11 752 581

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% actif
Compte à terme au 02/08/20 (taux de 7,80% 91 jours)	1 000 000	1 007 918	1.04%
Compte à terme au 12/07/20 (taux de 10.11% 740 jours)	1 000 000	1 065 181	1.10%
Compte à terme au 06/09/20 (taux de 7,80% 91 jours)	1 000 000	1 003 056	1.03%
Compte à terme au 09/08/20 (taux de 7,80% 90jours)	1 000 000	1 006 806	1.04%
Compte à terme au 10/08/20 (taux de 7,80% 91 jours)	1 000 000	1 006 806	1.04%
Compte à terme au 11/08/20 (taux de 7,80% 91 jours)	2 000 000	2 013 335	2.08%
Compte à terme au 12/08/20 (taux de 7,80% 92 jours)	2 000 000	2 013 335	2.08%
Compte à terme au 13/07/20 (taux de 10.10% 91 jours)	500 000	506 925	0.52%
Compte à terme au 13/08/20 (taux de 7,80% 92 jours)	1 000 000	1 006 528	1.04%
Compte à terme au 19/07/20 (taux de 10.10% 91 jours)	1 000 000	1 012 770	1.04%
Compte à terme au 20/07/20 (taux de 10.10% 91 jours)	1 000 000	1 012 590	1.04%
Compte à terme au 22/07/20 (taux de 10.10% 91 jours)	1 000 000	1 012 231	1.04%
Compte à terme au 22/09/20 (taux de 7.80% 90 jours)	1 500 000	1 501 042	1.55%
Compte à terme au 23/09/20 (taux de 7.80% 91 jours)	1 000 000	1 000 694	1.03%
Compte à terme au 24/09/20 (taux de 7.80% 92 jours)	1 000 000	1 000 694	1.03%
Comptes à terme STB	17 000 000	17 169 911	17.71%

5- 3 : Créances d'exploitation

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Autres opérateurs Débiteurs	200	-	200
Total	200	-	200

5- 4 Note sur les passifs :

5- 4- 1 Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Gestionnaire	52 831	13 584	19 297
Commission réseau	25 813	9 752	16 102
commission dépositaire	25 508	11 295	16 864
Total	104 152	34 631	52 263

5- 4 -2 Autres Crédeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF, les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL. Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2020** à **12.714** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
CMF	7 234	2 794	4 390
ETAT	5 480	1 691	562
Total	12 714	4 485	4 952

5- 5 : Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-04-2020** au **30-06-2020** ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du **01-04-2019** au **30-06-2019** se détaillent ainsi :

Libellé	2020	2019
Capital au 1^{er} Avril		
Montant	60 138 156	26 678 654
Nombre d'actions	562 466	266 093
Nombre d'actionnaires	750	416
Souscriptions réalisées		
Montant	38 689 811	11 671 202
Nombre d'actions émises	360 145	116 557
Nombre d'actionnaires entrants	121	158
Rachats effectués		
Montant	10 988 817	5 682 948
Nombre d'actions rachetées	102 616	56 754
Nombre d'actionnaires sortants	43	38
Autres effets sur le capital	5 952 239	2 088 367
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	- 115 695	-59 496
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres	-	-62 659
Frais de négociation de titres	-	-
Résultat capitalisé	3 559 498	1 693 625
Régularisation des sommes non distribuables	2 508 435	516 897
Capital au 30 juin		
Montant	93 791 389	34 755 275
Nombre d'actions	819 995	325 896
Nombre d'actionnaires	828	536

5- 6 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au **30-06-2020** se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	-	-	-
Sommes distribuables exercice en cours	2 152 001	898 012	3 050 013
Total	2 152 001	898 012	3 050 013

6- NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

6-1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **761 902 DT** pour la période allant du **01-04-2020** au **30-06-2020**, et se détaillent ainsi

Désignation	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des titres OPCVM	151 417	151 417	148 257	148 257	148 257
Intérêts des obligations	610 485	1 093 255	273 860	454 418	1 167 732
Total	761 902	1 244 672	422 117	602 675	1 315 990

6- 2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-04-2020** au **30-06-2020** un montant de **541 892 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt et les placements à terme ainsi que les intérêt des comptes de dépôt :

Désignation	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des certificats de dépôts	347 984	673 555	171 870	362 842	914 712
Intérêts des comptes à terme	190 791	450 113	109 734	211 334	547 871
Intérêts des comptes de dépôt	3 117	8 840	751	1 315	3 105
Total	541 892	1 132 508	282 354	575 490	1 465 689

6- 3 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-04-2020** au **30-06-2020** à **102 569 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	74 597	134 754	31 596	58 952	147 603
Rémunération réseau	13 986	25 266	5 924	11 053	27 676
Rémunération du dépositaire	13 986	25 266	5 924	11 053	27 676
Total	102 569	185 286	43 444	81 058	202 954

6- 4 : Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-04-2020** au **30-06-2020** à **21 858 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevances CMF	18 649	33 688	7 899	14 738	36 901
Impôt et taxes	3 209	6 205	1 684	2 854	6 860
Autres charges	-	-	2	5	32
Total	21 858	39 893	9 585	17 598	43 793

6- 5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-04-2020** au **30-06-2020** à **826.658 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Réglul Résultat d'exploitation (souscription)	1 108 430	1 294 629	343 858	383 586	2 060 850
Réglul Résultat d'exploitation (rachat)	- 281 772	- 396 617	-162 387	-186 926	-1 036 283
Total	826 658	898 012	181 471	196 660	1 024 567

7. AUTRES INFORMATIONS

7- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,40% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

La rémunération de « STB MANAGER » au **30-06-2020** s'élève à **134 754** DT.

Le conseil d'administration tenu le 08 juin 2018, a décidé le changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager.

Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance été conclue avec les mêmes conditions de rémunération du gestionnaire.

7- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au **30-06-2020** s'élève à **25 266** DT.

7- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au **30-06-2020** s'élève à **25 266** DT.